

Vous souhaitez vous abonner au service de téléphonie mobile de FREE MOBILE. Cette fiche résume les points essentiels de votre contrat d'abonnement avec FREE MOBILE. Attention, ce document ne se substitue pas aux conditions générales d'abonnement que nous vous invitons à lire attentivement et à conserver.

### **LES SERVICES PROPOSÉS PAR FREE MOBILE**

Le service de Free Mobile permet un accès à un service mobile et à des services accessoires et/ou optionnels dans les zones couvertes par son réseau et celui de ses opérateurs partenaires et avec un mobile compatible.

### **LES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION DU CONTRAT**

Vous pouvez vous inscrire au service de téléphonie mobile par Internet ou par téléphone ou en point de vente en retournant les documents obligatoires à cette inscription mentionnés sur le site [mobile.free.fr](http://mobile.free.fr). Dans certains cas, une avance sur consommation ou un dépôt de garantie peut vous être demandé. En cas de vente à distance, vous disposez d'un délai de sept jours à compter de l'acceptation de l'offre pour vous rétracter en adressant à Free Mobile un courrier recommandé avec accusé de réception.

### **LA DURÉE D'ENGAGEMENT**

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée. Vous pouvez le résilier à tout moment en adressant le formulaire disponible sur le site Internet par courrier recommandé avec accusé de réception à Free Mobile avec un préavis de 10 jours.

### **LES TARIFS**

Les tarifs vous sont communiqués dans la Brochure Tarifaire et sont accessibles à tout moment sur le site [mobile.free.fr](http://mobile.free.fr) et sur demande auprès du service d'assistance.

### **LES MODALITÉS DE PAIEMENT**

Une facture est mise à disposition tous les mois sur support durable et téléchargeable à partir de votre espace abonné. Les factures sont payables d'avance pour les forfaits. Les factures sont payées par prélèvement automatique, carte bancaire ou par chèque.

### **LE SERVICE ASSISTANCE**

Une fois inscrit, Free Mobile met à la disposition de l'abonné un service assistance accessible par téléphone au 3244 (tarif dans la brochure tarifaire) ou par courrier à l'adresse suivante : Free Service Courrier – 75371 Paris Cedex 08 France. En cas de réclamation, si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée par le service assistance, vous pouvez vous adresser au service consommateur.

### **PERTE OU VOL**

En cas de perte ou de vol de votre mobile, vous devez contacter immédiatement le service assistance pour faire suspendre votre ligne.